



COORDONNÉES

TÉLÉPHONE

05 46 08 42 01

EMAIL

robert.rechter@ctstraduction.com

ADRESSE

49 avenue des Amazones, 17110 Saint-Georges-de-Didonne

ETAT CIVIL

Né le 10 mai 1971 (54 ans)

Nationalités britannique et française

Permis de conduire

Marié, 2 enfants majeurs

SOFT SKILLS

- Expertise
- Approche globale des problématiques
- Rigueur et précision
- Multidisciplinarité et adaptabilité

LANGUES

Anglais (langue maternelle)

Français (parfaite maîtrise)

Allemand (scolaire)

Robert Rechter

ANCIEN AVOCAT ET JURISTE LINGUISTE

Expérience professionnelle

■ **Activité actuelle : Juriste linguiste** *Août 2004 à ce jour*

Activité de prestation de services de traducteur/juriste linguiste (dans le couple français <> anglais) essentiellement dans les domaines du droit des sociétés, droit des contrats, droit de la distribution et de la concurrence, immobilier, le financement ou encore le droit fiscal. Le travail consiste essentiellement à travailler en étroite collaboration avec les cabinets d'avocats conseillant une clientèle d'opérateurs internationaux pour assurer leur parfaite compréhension des obligations et des enjeux juridiques.

■ **Chargé de cours**

Septembre 2023 à 2025 : Chargé de cours d'anglais juridique dans le cadre de la licence professionnelle métiers du notariat, CFA de Saintes.

Septembre 2021 à 2023 : Chargé de cours de traduction juridique français > anglais à l'Université Paris 2/ISIT.

■ **Négociateur immobilier** *Septembre 2022 à juin 2025*

Création avec un associé de la société Ynfinite (RCS Bordeaux 909 414 245), intermédiaire immobilier dans le domaine de l'immobilier de luxe et d'investissement (habitation, hôtellerie, bureaux), intervenant à Paris et dans le Sud-Ouest.

■ **Avocat** *Décembre 1998 à juillet 2004*

Février 2001 à juillet 2004 — EY Société d'Avocats

Création du département immobilier et exercice en qualité d'avocat spécialisé en conseil et contentieux dans le domaine immobilier (cessions, baux, construction, urbanisme).

Janvier 2000 à janvier 2001 — Clifford Chance Paris

Avocat spécialisé en conseil et contentieux dans le domaine immobilier (cessions, baux, construction, urbanisme) pour une clientèle composée, d'une part, d'investisseurs nationaux et internationaux et, d'autre part, d'utilisateurs (consultations, audits, assistance à la rédaction et négociation).

Décembre 1998 à janvier 2000 — Latham & Watkins

Avocat spécialisé en conseil et contentieux dans le domaine du droit de la concurrence et de la distribution.

Formation

■ **1998** — CAPA, Centre de Formation à la Profession d'Avocat du Centre Ouest, Poitiers.

■ **1997** — Master 2 juristes européens, Université de Tours, mention Bien, Major de promotion.

■ **1996** — Examination in Law for European Students, Cambridge University.

■ **1996** — Master 1 droit privé, droit des affaires, Université de Poitiers, mention AB.

■ **1995** — Licence en droit, Université de Poitiers.

Participation pour l'Université de Poitiers au concours européen des droits de l'homme René Cassin (concours francophone de plaidoirie basé sur un cas pratique de violation de la Convention européenne des droits de l'homme). Baccalauréat à option internationale (américaine), Lycée François Magendie, Bordeaux.

Avant 1983 : scolarisé en Grande-Bretagne.

Publications

■ **Notaires : attention à la traduction réalisée « en interne » chez le client grâce à l'IA.** Publié au Défrénois, avec la référence DEF 30 juill. 2026, n° DEF232o9, note R. Rechter.

■ Dans quelle mesure faire confiance à la traduction automatique dans le domaine juridique ? Publié sur LinkedIn le 30 novembre 2021.

■ L'extension volontaire au statut des baux commerciaux : un statut à part ? Paru dans Directions Immobilières, septembre-octobre 2003.

■ La responsabilité pénale du dirigeant social — urbanisme —. Paru dans « Échanges », le mensuel de la DFCG.

■ L'étendue des clauses de solidarité entre preneur initial et cessionnaires successifs dans les baux commerciaux. Paru dans Directions Immobilières, septembre-octobre 2002, n° 32, p. 60, co-écrit avec Christophe Sciot-Siegrist.

■ Conséquences et applicabilité dans le temps de la loi Murcef. Paru dans le quotidien « Les Échos » du 25 avril 2002, rubrique « Droit », co-écrit avec Christophe Sciot-Siegrist.

■ La révision à la baisse du loyer commercial (suite et fin de la jurisprudence du 19 avril 2000). Paru dans Directions Immobilières, janvier-février 2002, n° 28, pp. 56-57, co-écrit avec Christophe Sciot-Siegrist.